



PROCÈS-VERBAL de la séance du budget pour l'année financière 2021 du conseil municipal, tenue le lundi 21 décembre 2020 à 19h30, à la salle Joseph-Pelletier de l'édifice municipal, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec. En raison des mesures sanitaires la séance est tenue à huis-clos.

Sont présents : MM. André Chouinard, maire
Jean-Marc Michaud, conseiller 2
Sébastien Santerre, conseiller 4
Daniel Caron, conseiller 6

Sont absents : MM. Conseiller 1 - vacant
Conseiller 3 - vacant
Conseiller 5 - vacant

Les membres présents forment le quorum sous la présidence d'André Chouinard, maire.

Michel Barrière, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE

La séance est ouverte à 19h30 par André Chouinard, maire.

RÉSOLUTION N° 2020-12-242

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Sébastien Santerre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

M. le Maire fait lecture du projet de budget 2021. Les revenus et dépenses se chiffreront à 2 537 238 \$ en hausse de 4.25 % par rapport à l'exercice 2020. Les revenus supplémentaires permettront de financer cette augmentation. Le maire mentionne aussi que le règlement de taxation qui sera adopté le 11 janvier 2021 prévoit le gel du taux des taxes sur la valeur foncière (taux de 2020).

Le plan triennal d'immobilisation déposé prévoit des investissements totaux de 660 194 \$ en 2021, 3 597 510 \$ en 2022 et 221 300 \$ en 2023. Le maire passe en revue les différents projets. Pour l'exercice 2021, la municipalité prévoit un montant de 123 300 \$ de ses fonds propres pour les activités d'investissement.

REVENUS		
Taxes	1 061 502 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	276 066 \$	
Revenus de sources locales	647 740 \$	
Transferts	551 930 \$	
TOTAL DES REVENUS	2 537 238 \$	2 537 238 \$

DÉPENSES		
Administration générale	455 392 \$	
- Conseil municipal	50 389 \$	
- Gestion financière et administrative	230 938 \$	
- Élections	12 184 \$	
- Évaluation	84 832 \$	
- Administration – autres	77 049 \$	
Sécurité publique	170 709 \$	
- Sûreté du Québec	63 987 \$	
- Sécurité incendie	102 818 \$	
- Sécurité civile	904 \$	
- Brigadière	3 000 \$	
Transport	985 444 \$	
- Voirie	338 154 \$	
- Enlèvement de la neige	636 818 \$	
- Éclairage des rues	6 202 \$	
- Signalisation	1 075 \$	
- Transport adapté	3 195 \$	
Hygiène du milieu	269 425 \$	
- Approvisionnement eau potable	22 507 \$	
- Réseau de distribution eau potable	25 691 \$	
- Traitement des eaux usées	66 026 \$	
- Réseau d'égouts	10 559 \$	
- Déchets domestiques	64 238 \$	
- Matières recyclables	51 722 \$	
- Cours d'eau	1 094 \$	
- Eaux usées – résidences isolées	27 588 \$	
Santé et bien-être	40 634 \$	
- Logement social	20 535 \$	
- Clinique médicale	20 099 \$	
- Politique familiale	0 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	48 880 \$	
- Urbanisme	16 740 \$	
- Développement économique	14 220 \$	
- Embellissement	17 920 \$	
Loisirs et culture	237 395 \$	
- Patinoire	20 803 \$	
- Terrain de jeux	26 309 \$	
- Camping et chalets	124 425 \$	

- Piscine	25 190 \$	
- Loisirs – autres	29 284 \$	
- Bibliothèque	10 279 \$	
- Activités culturelles	1 105 \$	
Frais de financement	8 129 \$	
Remboursement en capital	197 930 \$	
Activités d'investissement	123 300 \$	
TOTAL DES DÉPENSES	2 537 238 \$	2 537 238 \$
SURPLUS (DÉFICIT)		-

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

PROJETS	FINANC.	2021	2022	2023
ADMINISTRATION				
Réfection Édifice Fraser				
Toiture Édifice Fraser (65 000)	10		27 140 \$	
Solde Surplus affecté Fraser	2		37 860 \$	
Toiture édifice municipal	10	25 000 \$		
Cheminée édifice municipal	10			
Climatisation bureau municipal	10		8 000 \$	
Acquisition terrain - développement	6	50 000 \$		
SECURITÉ PUBLIQUE				
APRIA (appareil respiratoire)	10	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
TRAVAUX PUBLICS (équipements)				
Barriere automatique entrepot et depot neige	10	15 000 \$		
Sablage et peinture - Camion 02	10	10 000 \$		
Réservoirs et pompes - carburant et décontamination	10		75 000 \$	
Abri pour sable et gravier - Garage municipal	10		10 000 \$	
Acquisition Niveleuse usagée	4			200 000 \$
TRAVAUX PUBLICS (infrastructures)				
Études/conseil ingénierie	10	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Réparation des bornes fontaines (45) - 9/an sur 5 ans)	10	6 300 \$	6 300 \$	6 300 \$
Mise aux normes eau potable (1,492 M \$)				
Règlement d'emprunt	3		670 000 \$	
Balance FIMEAU (80%)	12		822 000 \$	
Programme d'infrastructure (TECQ 2019-2023)				
- Alésage et injection égout St-Paul	8		15 000 \$	
- Conduite d'eau et pavage Vielle Route	8		325 000 \$	
- Égout rue des Frênes (PRIMEAU)	9	120 000 \$		
- Rue St-Michel - aqueduc	8		157 000 \$	
- Travaux admissibles à déterminer	8	à déterminer	à déterminer	à déterminer
Bassin (regard d'accès)	8	50 000 \$		
Bassin vidanges	13		34 210 \$	
Réparation du Rang Saint-Antoine	1	12 500 \$		
Rechargement Rang 5 et 6 Est et Petit 5				
- Subvention PPACE (député)	1	40 000 \$		
- Redevances Carrières et sablières reportées	7	20 394 \$		
Loisirs et développement				
Piscine Camping - réfection	8		30 000 \$	
Fausse septique Camping- Raccordement égout	3		300 000 \$	
Équipements Camping	10	9 000 \$		
Tennis - éclairage	10	17 000 \$		
Tennis - réfection de la surface de jeux	8		40 000 \$	
Patinoire couverte (1 000 000 \$)				
Programme subvention (66 %)	5		660 000 \$	
Contribution municipale	3		280 000 \$	
Contribution autres (milieu)	9		60 000 \$	
Parc intergénérationnel (92 000\$)				
Contribution municipale (20 %)	10	18 400 \$		
Programme subvention (80 %)	9	73 600 \$		
Quai et aménagement de la plage (178 000 \$)				
Contribution municipale (homme & machine)	0	28 000 \$		
Contribution municipale (matériel)	10	7 600 \$		
Programme subvention (80 %)	9	142 400 \$		
Aménagement halte routière - Jardins céleste	11		25 000 \$	
Total		660 194 \$	3 597 510 \$	221 300 \$

Source de financement	2020	Total engagé projet		
	Solde	2021	2022	2023
0- Dépenses d'exploitation		28 000 \$	- \$	- \$
1- Subvention PPACE (non confirmée)		52 500 \$	- \$	- \$
2- Exédent affecté (Loisirs, Fraser, 4 rues)	37 860 \$	- \$	37 860 \$	- \$
3- Emprunts long terme ou leasing	- \$	- \$	1 250 000 \$	- \$
4- Fonds de roulement	51 800 \$	- \$	- \$	200 000 \$
5- Subvention infrastructure sportive	- \$	- \$	660 000 \$	- \$
6- Surplus non affecté (31/12/2020)	225 132 \$	50 000 \$	- \$	- \$
7- Revenus reporté (fonds carrières et sablières)	20 394 \$	20 394 \$	- \$	- \$
8- Subvention sur l'essence (TECQ 2019-23)	784 919 \$	50 000 \$	567 000 \$	- \$
9- Subventions/commandites autres partenaires	52 250 \$	336 000 \$	60 000 \$	- \$
10- Immobilisation 2021-2023		123 300 \$	141 440 \$	21 300 \$
11- Fonds de développement du territoire	21 000 \$	- \$	25 000 \$	- \$
12- FIMEAU	822 000 \$	- \$	822 000 \$	- \$
13- Réserve vidange bassin	34 210 \$	- \$	34 210 \$	- \$
Total		660 194 \$	3 597 510 \$	221 300 \$

DÉBATS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMIBILISATION

Question : Jean-Marc Michaud demande pourquoi le budget relié au conseil a été maintenu à 50 389 \$ alors que trois postes de conseillers sont vacants.

Réponse : le directeur général répond que la durée de vacance des trois postes pourrait s'étirer au plus tard jusqu'au mois de novembre 2021 (élection générale) mais que le MAMH pourrait aussi décider que les municipalités doivent combler les postes vacants dès la fin des mesures sanitaires. Si les postes ne sont pas comblés avant l'élection générale, la municipalité économisera environ 10 000 \$ sur ce poste.

Question : Jean-Marc Michaud demande pourquoi les dépenses concernant la vidange des fosses septiques est beaucoup plus important cette année.

Réponse : le directeur général répond que la RIDT effectue la vidange des adresses paires et impaires en alternance à chaque année et que la dépense varie selon le nombre d'installations vidangées dans l'année.

En rapport avec le plan triennal d'Immobilisation Jean-Marc Michaud souligne qu'il faudra vérifier si l'espace entre le tennis et la patinoire est suffisant pour que le toit projeté n'empiète pas sur les terrains de tennis.

RÉSOLUTION N° 2020-12-243

ADOPTION DU BUDGET 2021

Sur la proposition de Daniel Caron, il est résolu d'adopter le budget de l'année financière 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison des mesures sanitaires, le procès-verbal et les débats seront rendus disponibles dès le 22 décembre 2021 sur le site Web de la municipalité. Les citoyens peuvent adresser leurs questions par écrit au bureau municipal ou par courriel à la direction générale :

michel.barriere@squatec.qc.ca

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 19h55.

Je, Michel Barrière, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le procès-verbal, André Chouinard, maire, est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier